

FONDS

DU 1%



FONDS NATIONAL  
DE FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Rapport d'activité  
2004-2005

On peut consulter le présent document sur le site d'Emploi-Québec, à l'adresse [www.emploi.quebec.net](http://www.emploi.quebec.net). On y trouvera aussi les publications officielles d'Emploi-Québec, dont celles qui portent sur le Fonds national de formation de la main-d'œuvre et sur la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre.

**Rédaction**

Direction du Fonds national de formation de la main-d'œuvre

**Production**

Direction des affaires publiques et des communications

**Conception graphique**

Morin Communication Graphique inc.

**Impression**

Imprimerie F.L. Chicoine

Gouvernement du Québec

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2005

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2005

ISBN 2-550-45376-X



Monsieur Michel Bissonnet  
Président  
Assemblée nationale  
Hôtel du Parlement  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Conformément aux articles 41 et 42 de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités concernant son application, ainsi que les états financiers du Fonds national de formation de la main-d'œuvre, pour l'exercice financier prenant fin le 31 mars 2005.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale,

**Michelle Courchesne**

<b>INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>LES ORIENTATIONS 2004-2006 ET LE PLAN D'AFFECTATION DES RESSOURCES 2004-2005 DU FONDS NATIONAL DE FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE</b>	<b>6</b>
<b>LES PROGRAMMES DE SUBVENTION 2004-2005</b>	<b>8</b>
Formation de la main-d'œuvre en emploi (intervention individuelle et intervention regroupée)	8
Intervention régionale en matière de formation de la main-d'œuvre en emploi	9
Intervention sectorielle en matière de formation de la main-d'œuvre	9
Recherche appliquée sur les conditions d'application de la Loi	10
<b>LE BILAN DES ACTIVITÉS DE MISE EN ŒUVRE DU FONDS POUR 2004-2005</b>	<b>11</b>
Le bilan des programmes de subvention	11
Les initiatives de la Commission des partenaires du marché du travail	14
Les activités de promotion et de publicité	15
<b>L'ADMINISTRATION DE LA LOI ET DU FONDS</b>	<b>16</b>
Les revenus et dépenses	16
Les effectifs autorisés	16
Les frais d'administration de la Loi et du Fonds	16
Le suivi des recommandations du Vérificateur général du Québec	17
<b>ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 2005</b>	<b>18</b>
<b>ANNEXES</b>	
■ Liste des bénéficiaires de subvention et montants attribués dans le cadre des programmes du Fonds national de formation de la main-d'œuvre 2004-2005	26
■ Liste des 26 secteurs d'activité économique représentés par un comité sectoriel reconnu par la Commission des partenaires du marché du travail	44

Il y a maintenant plus de dix ans, la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre (la Loi) était adoptée par l'Assemblée nationale. En vertu de cette loi, le Fonds national de formation de la main-d'œuvre (le Fonds) était institué. Ce fonds est affecté à la promotion et au soutien financier ou technique des actions de formation de main-d'œuvre et des initiatives prises en ces matières.

Rappelons que les employeurs disposent de différents moyens de satisfaire aux exigences de la Loi, dont celui de contribuer au Fonds. En effet, lorsqu'un employeur assujéti à la Loi n'investit pas l'équivalent de 1 % de sa masse salariale en formation, celle-ci établit que la différence entre cet objectif et le montant investi doit être remise au ministère du Revenu du Québec, qui verse ce montant au Fonds national de formation de la main-d'œuvre, déduction faite des frais de perception prévus.

La Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) mise en place en vertu de la Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et instituant la Commission des partenaires du marché du travail affecte les ressources du Fonds et établit les programmes de subvention.

La Loi prévoit que le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale doit produire, au plus tard le 30 septembre de chaque année, les états financiers du Fonds ainsi qu'un rapport de ses activités pour l'exercice financier précédent. Il y est également stipulé que le rapport d'activité doit comporter une liste des bénéficiaires de subvention et indiquer le montant accordé à chacun. Ce rapport et les états financiers qu'il contient sont déposés à l'Assemblée nationale et font l'objet d'un examen par la commission parlementaire compétente.

Le présent rapport porte sur l'année 2004-2005. La première section décrit les principales orientations 2004-2006 ainsi que le Plan d'affectation des ressources 2004-2005. La deuxième section porte sur les programmes de subvention mis en œuvre en 2004-2005. La troisième section dresse ensuite le bilan des activités de mise en œuvre du Fonds durant cette période, alors que la quatrième traite de l'administration de la Loi et du Fonds. Enfin, le rapport contient les états financiers du Fonds pour 2004-2005.

En vertu de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre et des responsabilités qu'elle assume, la Commission des partenaires du marché du travail adopte annuellement le plan d'affectation des ressources du Fonds national de formation de la main-d'œuvre (FNFMO). Ce plan d'affectation doit faire par la suite l'objet d'une approbation par la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Après une consultation menée auprès des conseils régionaux des partenaires du marché du travail (CRPMT) et des comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO), la Commission a adopté en janvier 2004 les orientations 2004-2006. Elle adoptait par la suite le plan d'affectation pour 2004-2005 qui en découlait.

Ces orientations constituent une transition entre celles qui ont été adoptées antérieurement et celles qui sont à venir, pour notamment donner suite aux modifications apportées en 2003 aux conditions d'application de la Loi relativement au seuil d'assujettissement.

Elles s'inscrivent sous le signe de la continuité et de la nouveauté en mettant davantage l'accent sur les interventions structurantes et à caractère multiplicateur. En ce sens, ces orientations 2004-2006 vont dans le sens des grands enjeux de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue et elles favorisent l'atteinte des objectifs qui y sont énoncés.

Ainsi, les orientations 2004-2006 visent en priorité :

- à soutenir financièrement le maintien et le rehaussement des compétences de la main-d'œuvre dans les milieux de travail par des activités de formation à l'intention du personnel d'entreprises regroupées ou considérées individuellement;
- à favoriser la qualification de la main-d'œuvre par des interventions sectorielles des CSMO visant le soutien au développement et à la reconnaissance des compétences;
- à accroître l'accessibilité à la formation de base, à la francisation et au recyclage par une intervention régionale de formation déterminée par les CRPMT.

Elles visent également l'appui au développement d'une formation qualifiante et transférable par le soutien apporté :

- aux entreprises qui forment leur main-d'œuvre;
- aux comités sectoriels qui soutiennent les milieux de travail en vue d'une qualification de la main-d'œuvre;
- aux partenaires en région qui ont un mandat à la fois de diagnostic des besoins en formation de base, en francisation et en recyclage et d'organisation des formations pour y répondre.

Plus spécifiquement, quatre orientations stratégiques établies par la Commission et entérinées par la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale ont été retenues pour la période 2004-2006. Deux orientations ont été maintenues intégralement, soit l'intervention sectorielle en matière de formation et la recherche sur les conditions d'application de la Loi. Deux orientations avaient un caractère novateur : la formation de la main-d'œuvre dans les entreprises au moyen de projets regroupés de formation et une offre de formation régionale en fonction des besoins et des priorités déterminés par chaque région.

Par ailleurs, les ressources affectées en 2004-2005 aux cinq programmes, aux initiatives de la Commission ainsi qu'à l'administration de la Loi et du Fonds s'élevaient à 40 M\$.<sup>1</sup> Ces sommes étaient réparties comme suit :

---

<sup>1</sup> L'information relative aux dépenses réelles effectuées apparaît à la page 11.



- 31 M\$ étaient réservés aux cinq programmes de subvention qui mettent l'accent sur les interventions structurantes et à caractère multiplicateur, favorisant ainsi l'atteinte des objectifs de la Loi. Ces 31 M\$ se répartissent comme suit :
  - 8 M\$ pour la formation de la main-d'œuvre en emploi;
  - 5 M\$ pour la formation de la main-d'œuvre en emploi – Intervention regroupée;
  - 8 M\$ pour l'intervention régionale en matière de formation de la main-d'œuvre en emploi;
  - 8 M\$ pour l'intervention sectorielle en matière de formation de la main-d'œuvre;
  - 2 M\$ pour la recherche appliquée sur les conditions d'application de la Loi;
- 1 M\$ était réservé au soutien d'actions entreprises par la Commission en vue de favoriser l'atteinte des objectifs de la Loi;
- 2 M\$ étaient prévus pour le soutien de l'expérimentation de projets d'apprentissage virtuel utilisant des technologies de l'information et des communications (*e-learning*);
- 6 M\$ étaient alloués pour supporter les frais d'administration.

En vertu de son mandat, la Commission élabore les programmes de subvention qui établissent les critères d'admissibilité aux subventions, leurs barèmes et leurs limites ainsi que leurs modalités d'attribution. Les barèmes et les limites des subventions sont soumis à l'approbation de la ministre.

Les principales caractéristiques des programmes de subvention 2004-2005 sont présentées ci-dessous<sup>2</sup>.

### **Formation de la main-d'œuvre en emploi (intervention individuelle et intervention regroupée)**

Le Programme de subvention pour la formation de la main-d'œuvre en emploi a été scindé en deux programmes distincts, soit *l'intervention individuelle*, qui vise la réalisation de projets organisés par un promoteur unique, et *l'intervention regroupée*, qui vise à encourager les regroupements d'entreprises pour l'organisation et la prestation d'activités de formation.

Les regroupements ont toujours été soutenus par le Fonds. En effet, l'action concertée est susceptible de constituer un levier efficace et de produire un effet d'entraînement auprès des entreprises qui offrent peu ou pas d'activités de formation ou qui ne disposent pas des ressources nécessaires à leur organisation et à leur réalisation. La nouveauté en 2004-2005 est que les regroupements ont bénéficié d'un programme qui leur est propre et qui comprend certains critères d'intervention adaptés.

Plus spécifiquement, les deux programmes ont permis de soutenir les demandes des promoteurs visant principalement à :

- déterminer des besoins de formation du personnel en emploi;
- réaliser des activités de formation de la main-d'œuvre : *une attention particulière était accordée aux activités liées au développement des compétences en matière d'alphabétisation<sup>3</sup> et de francisation ainsi qu'aux activités reconnues dans le Cadre général de développement et de reconnaissance des compétences<sup>4</sup>;*
- réaliser des activités de formation pour les formatrices et les formateurs internes de l'entreprise : *une attention particulière était accordée à la formation des compagnons et compagnes d'apprentissage en rapport avec le Programme d'apprentissage en milieu de travail<sup>5</sup>;*
- vérifier l'atteinte des résultats des interventions en formation de la main-d'œuvre;
- réaliser des activités adaptées auprès des clientèles particulières<sup>6</sup>.

De plus, le programme d'intervention regroupée pouvait soutenir toute autre initiative visant l'implantation de services d'organisation et de mise en œuvre de formation.

<sup>2</sup> À noter que le Programme de subvention pour la promotion de la qualification de la main-d'œuvre n'a pas été reconduit comme tel en 2004-2005. Cependant, la promotion de la qualification continue d'être soutenue par le Programme de subvention pour l'intervention sectorielle en matière de formation de la main-d'œuvre, notamment en ce qui a trait aux formations liées au Cadre général de développement et de reconnaissance des compétences (CGDRC).

<sup>3</sup> L'alphabétisation concerne des activités dont l'objectif est d'apprendre à lire, écrire et compter.

<sup>4</sup> Le Cadre général de développement et de reconnaissance des compétences a été mis en œuvre par la Commission des partenaires du marché du travail en avril 2002. Il s'agit d'une approche flexible, adaptable et encadrée qui vise à favoriser le développement des compétences des travailleurs et travailleuses ainsi qu'à reconnaître les compétences qu'ils ont acquises par l'exercice prolongé d'un métier, dans le cadre d'activités d'apprentissage ou dans le cadre d'activités de formation.

<sup>5</sup> Le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) est une des stratégies du Cadre général de développement et de reconnaissance des compétences. Il soutient plus particulièrement le compagnonnage comme mode de développement et de reconnaissance des compétences.

<sup>6</sup> Les clientèles particulières sont les personnes handicapées, les personnes âgées de 45 ans et plus, les femmes, les personnes immigrantes, les jeunes et les personnes judiciairisées adultes.

Pour les deux programmes d'intervention individuelle et d'intervention regroupée, seuls les employeurs dont la masse salariale se situait entre 250 000 \$ et 5 M\$ en 2003 étaient admissibles. Les associations de travailleuses et travailleurs représentant le personnel de ces employeurs étaient également autorisées à déposer des projets. Toutefois, en ce qui a trait aux projets relatifs à l'alphabétisation ou à la francisation, tous les employeurs ayant une masse salariale supérieure à 250 000 \$ étaient admissibles.

Dans le cadre du programme d'intervention individuelle, la subvention couvrait 50 % du coût réel des activités admissibles jusqu'à concurrence des barèmes et des limites prévus afin d'encourager la participation des entreprises aux projets de formation et de faire en sorte que ce programme du Fonds s'harmonise aux programmes d'Emploi-Québec.

Dans le cadre du programme d'intervention regroupée, la subvention accordée couvrait 100 % du coût réel des activités admissibles jusqu'à concurrence des barèmes et des limites prévus et un montant de 5 % du total accordé pouvait être octroyé pour les frais rattachés à la coordination des activités de formation.

Enfin, les critères d'admissibilité du programme ont été établis afin de maximiser le réinvestissement des cotisations perçues auprès des petites et moyennes entreprises (PME) dans le cadre d'activités de formation structurante à l'intention de leur personnel.

### **Intervention régionale en matière de formation de la main-d'œuvre en emploi**

Ce nouveau programme de subvention permettait de soutenir la participation des employeurs admissibles à des activités de formation inscrites dans une offre régionale de formation. L'aide fournie permettait de rembourser le salaire du personnel participant ainsi que les frais associés aux activités de formation. Les activités de formation étaient offertes en fonction de besoins prioritaires, déterminés par les conseils régionaux des partenaires du marché du travail.

Plus précisément, les activités de formation offertes visaient à répondre à des besoins prioritaires en :

- formation de base, c'est-à-dire des activités dont l'objectif est d'améliorer la capacité de lire, d'écrire, de compter et de communiquer en français, jusqu'à la 5<sup>e</sup> secondaire;
- francisation;
- recyclage, c'est-à-dire des activités de formation auxquelles participent des personnes en emploi, qui font alors l'apprentissage de tâches qu'elles n'exécutent pas de façon régulière, mais qu'elles sont appelées à exécuter à court terme et qui exigent la maîtrise de nouvelles compétences.

Les entreprises dont la masse salariale était supérieure à 250 000 \$ pour l'année civile 2003, sans limite de maximum, qu'elles soient publiques ou privées, étaient admissibles au programme pour les activités de formation visant la francisation et la formation de base. En ce qui a trait aux activités de recyclage, seuls les employeurs dont la masse salariale se situait entre 250 000 \$ et 5 M\$ en 2003 étaient admissibles.

### **Intervention sectorielle en matière de formation de la main-d'œuvre**

Par ce programme de subvention, la Commission désirait appuyer le développement de formations qualifiantes et transférables par l'entremise d'une approche sectorielle de formation de la main-d'œuvre.

Dans le cadre du programme 2004-2005, l'accent a été mis sur la réalisation de projets liés au Cadre général de développement et de reconnaissance des compétences. Ainsi, par ordre d'importance, les objectifs étaient les suivants :

- soutenir les comités sectoriels de main-d'œuvre dans l'élaboration de normes professionnelles et de stratégies d'apprentissage ainsi que dans la conception d'outils pour leur mise en œuvre en lien avec le Cadre général de développement et de reconnaissance des compétences;
- soutenir les comités sectoriels dans la conception et la mise en œuvre d'activités de formation et d'outils de formation destinés aux employeurs ainsi qu'aux travailleurs et travailleuses en emploi de leur secteur respectif<sup>7</sup>, dont les projets liés au Cadre général de développement et de reconnaissance des compétences;
- soutenir la promotion de programmes de formation de la main-d'œuvre à portée sectorielle en vue d'accroître les compétences et leur transférabilité, de même que la mobilité de la main-d'œuvre en emploi d'un secteur donné.

En vertu de ce programme, les promoteurs admissibles sont les comités sectoriels reconnus par la Commission. Il existe actuellement 26 comités reconnus dont la liste se trouve à la page 44 en annexe.

### **Recherche appliquée sur les conditions d'application de la Loi**

Le Programme de subvention pour la recherche appliquée sur les conditions d'application de la Loi avait pour objectifs généraux d'étudier les conditions facilitant la mise en œuvre et l'atteinte des objectifs de la Loi, d'éclairer les pratiques qui découlent de la Loi et d'assurer le développement d'axes de recherche en matière de formation de la main-d'œuvre ayant une importance stratégique sur les plans économique, social et technologique.

Plus spécifiquement, ce programme permettait : de soutenir financièrement des recherches sur les pratiques qui découlent de la Loi; d'améliorer la connaissance des pratiques de formation des entreprises; de fournir aux décideurs des renseignements utiles à l'élaboration des politiques et des programmes; de promouvoir et favoriser un partenariat entre le gouvernement, les établissements de recherche, les entreprises, les syndicats et les milieux de pratique ainsi que de favoriser la diffusion des résultats de la recherche, notamment auprès des employeurs assujettis à la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre, des associations patronales et des associations de travailleuses et travailleurs.

Les six thèmes prioritaires de l'année précédente ont été repris, soit :

1. Les petites et moyennes entreprises et leur participation à la formation parrainée;
2. La formation qualifiante et transférable;
3. Les travailleuses et travailleurs âgés et la formation liée à l'emploi;
4. Le rendement de la formation;
5. La gestion de la formation particulièrement dans les petites et moyennes entreprises;
6. Les ententes négociées entre employeurs et employés, le rôle des syndicats et la situation dans les entreprises non syndiquées.

Ce programme s'adressait aux chercheurs et aux organismes de recherche privés et publics. Les projets de courte et de moyenne durée étaient privilégiés, sans que soient exclus les projets de longue durée (plus de deux ans).

---

<sup>7</sup> Les comités sectoriels de main-d'œuvre ne pouvaient être financés pour la prestation de la formation, c'est-à-dire lorsqu'ils agissaient comme organismes formateurs. Dans ces cas, les employeurs payaient les frais relatifs à la participation. Par contre, les coûts liés à l'organisation de l'activité, tels que la location de locaux et de matériel, la publicité, la logistique, etc., pouvaient faire l'objet d'un soutien financier.

## Le bilan des programmes de subvention

Comme le montre le tableau 1, la Direction du Fonds national de formation de la main-d'œuvre a reçu, en 2004-2005, 881 demandes admissibles se rapportant aux cinq programmes de subvention ainsi qu'aux initiatives de la Commission. Des subventions ont été accordées relativement à 90,4 % de ces demandes admissibles pour un montant global de 27,3 M\$. Ces investissements représentent 68,2 % des 40 M\$ prévus au Plan d'affectation des ressources 2004-2005.

■ **Tableau 1 Demandes reçues et subventions accordées en 2004-2005<sup>8</sup>**

Les demandes par programme sont indiquées au tableau 2. À noter qu'une demande peut comprendre un ou plusieurs projets. Par ailleurs, pour chacun des programmes, la liste des bénéficiaires et des subventions accordées est présentée en annexe aux pages 26 et suivantes.

Exercice financier	Nombre de demandes admissibles reçues	Nombre de demandes subventionnées	Subventions accordées (M\$)	Dépenses aux états financiers (M\$)
2004-2005	881	797	27,3	20,3

■ **Tableau 2 Répartition des demandes et des projets déposés et des subventions accordées pour l'ensemble des programmes, des projets pilotes et des initiatives de la Commission, pour l'exercice financier 2004-2005<sup>9</sup>**

Programmes	Dépôt		Subventions		Subventionnés (% du total)		Subventions accordées (\$)	Subventions accordées (% du total)
	Demandes	Projets	Demandes	Projets	Demandes	Projets		
Formation de la main-d'œuvre	602	911	590	718	73,2 %	75,9 %	14 092 572	51,6 %
Formation régionale	131	131	131	131	17,1 %	13,8 %	2 931 508	10,7 %
Intervention regroupée	76	148	34	55	4,3 %	5,8 %	3 558 086	13,0 %
Promotion <sup>10</sup>			1	1	0,1 %	0,1 %	150 703	0,6 %
Intervention sectorielle	35	36	25	25	3,3 %	2,6 %	3 255 395	11,9 %
Recherche appliquée	8	8	4	4	0,5 %	0,4 %	646 755	2,4 %
Initiatives de la CPMT	3	3	3	3	0,4 %	0,3 %	844 000	3,1 %
Projets pilotes	26	27	9	9	1,2 %	1,0 %	1 827 911	6,7 %
<b>Total</b>	<b>881</b>	<b>1264</b>	<b>797</b>	<b>946</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100 %</b>	<b>27 306 930</b>	<b>100 %</b>

<sup>8</sup> Pour 2004-2005, la différence entre les dépenses inscrites aux états financiers et les subventions accordées s'explique par le paiement des engagements reportés des années antérieures.

<sup>9</sup> La différence entre le nombre de demandes reçues et le nombre de demandes subventionnées correspond soit à des demandes refusées ou déclarées inadmissibles en cours d'analyse, soit à des demandes traitées au cours de l'année suivante. De plus, environ 3 % des demandes reçues sont déclarées inadmissibles avant analyse car elles ne répondent pas aux critères des programmes.

<sup>10</sup> Le projet de promotion a été reçu à la fin de la période 2003-2004 et a été analysé en fonction du Plan d'affectation des ressources 2003-2004. Il a cependant été traité et subventionné en 2004-2005.

Comme on le constate au tableau 2, près des trois quarts des subventions accordées l'ont été en vertu du programme de subvention pour la formation de la main-d'œuvre, mais cela représente seulement 51,6 % des investissements totaux.

Le montant moyen des subventions versées par demande varie de manière importante d'un programme à l'autre, ce qui s'explique par la nature des activités réalisées et le type d'intervention retenue. Par exemple, chaque intervention regroupée ou sectorielle bénéficie à plusieurs entreprises. Ainsi, le coût moyen des subventions accordées par demande en 2004-2005 et pour chacun des cinq programmes s'établit ainsi :

- Formation de la main-d'œuvre : 23 885 \$
- Formation régionale : 22 377 \$
- Intervention regroupée : 104 649 \$
- Intervention sectorielle : 130 215 \$
- Recherche appliquée : 161 688 \$

Le tableau 3 présente par secteur d'activité économique la répartition des demandes acceptées et des subventions accordées en 2004-2005.

On constate que près de 50 % des subventions ont été accordées dans cinq secteurs d'activité économique, soit : associations (18 %), services aux entreprises (12 %), commerce de détail de véhicules automobiles, de pièces et d'accessoires (7,4 %), industries de l'habillement (4,8 %) et transports (4,2 %).

■ **Tableau 3 Répartition par secteur d'activité économique des demandes et des projets acceptés et des subventions accordées en 2004-2005 pour l'ensemble des programmes, des projets pilotes et des initiatives de la Commission**

Secteur d'activité économique	Demandes acceptées (nbre)	Projets acceptés (nbre)	Subventions accordées (\$)
Agences d'assurances et agences immobilières	7	9	187 855
Agriculture	2	2	41 903
Associations	56	59	4 897 077
Autres commerces de détail	26	33	679 368
Autres industries manufacturières	11	11	275 859
Autres services	23	27	835 221
Commerces de détail de meubles, d'appareils et d'accessoires d'ameublement de maison	9	9	185 036
Commerces de détail des aliments, des boissons, des médicaments et du tabac	10	12	157 726
Commerces de détail des chaussures, vêtements, tissus et filés	4	5	240 801
Commerces de détail de véhicules automobiles, de pièces et d'accessoires	81	118	2 028 763
Commerces de détails hors magasins	1	1	36 437
Commerces de gros d'articles ménagers	1	1	16 200

Secteur d'activité économique	Demandes acceptées (nbre)	Projets acceptés (nbre)	Subventions accordées (\$)
Commerces de gros de machines, matériel et fournitures	12	18	277 051
Commerces de gros de produits agricoles	2	2	10 575
Commerces de gros de produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	5	7	80 171
Commerces de gros de produits divers	22	26	383 642
Commerces de gros de véhicules automobiles, pièces et accessoires	2	2	35 300
Commerces de gros de vêtements, chaussures, tissus et mercerie	3	4	79 919
Commerces de gros des articles de quincaillerie, de matériel de plomberie et de chauffage et des matériaux de construction	3	3	32 205
Commerces de gros de produits pétroliers	2	2	17 254
Communications	6	8	124 009
Constructeurs, promoteurs et entrepreneurs généraux	6	11	137 593
Entrepreneurs spécialisés	16	22	484 618
Exploitation forestière	3	5	133 712
Hébergement	10	12	242 726
Imprimerie, édition et industries connexes	10	11	321 136
Industries chimiques	5	6	86 819
Industries de la fabrication des produits métalliques	18	24	712 299
Industries de la machinerie (sauf électrique)	6	10	130 627
Industries de l'habillement	36	41	1 313 078
Industries de première transformation des métaux	2	2	43 800
Industries des aliments	11	17	437 539
Industries des boissons	3	3	77 020
Industries des produits du caoutchouc	3	4	60 644
Industries des produits du pétrole et du charbon	1	1	30 000
Industries des produits électriques et électroniques	3	3	48 984
Industries des produits en matière plastique	5	5	108 574
Industries des produits minéraux non métalliques	4	4	103 464
Industries des produits textiles	4	5	342 032
Industries du bois	12	15	461 524
Industries du cuir et des produits connexes	2	3	43 278

Secteur d'activité économique	Demandes acceptées (nbre)	Projets acceptés (nbre)	Subventions accordées (\$)
Industries du matériel de transport	7	9	220 311
Industries du meuble et des articles d'ameublement	15	18	284 519
Industries du papier et des produits en papier	6	7	174 576
Industries textiles de première transformation	3	3	80 696
Restauration	23	34	747 234
Services aux entreprises	96	115	3 257 876
Services de divertissements et loisirs	13	18	242 444
Services de l'administration provinciale	1	1	200 000
Services de santé et services sociaux	20	26	274 788
Services d'enseignement	9	10	871 609
Services des administrations locales	1	1	169 150
Services forestiers	1	1	47 946
Services immobiliers (sauf les lotisseurs)	2	3	35 626
Services personnels et domestiques	7	10	382 673
Services relatifs à la construction	3	3	138 889
Services relatifs à l'agriculture	3	3	146 716
Sociétés d'assurance	1	1	45 846
Sociétés d'investissement	15	22	389 996
Transports	19	22	1 168 066
Contrats de services accordés sur une base régionale	83	83	2 357 562
(non disponible)	1	2	438 188
<b>Total</b>	<b>797</b>	<b>946</b>	<b>27 306 930</b>

### Les initiatives de la Commission des partenaires du marché du travail

En 2004-2005, la Commission a décidé de soutenir **trois initiatives** pour un montant total de 844 000 \$ :

- Une subvention de 200 000 \$ a été octroyée pour la tenue d'activités dans le cadre de la Semaine québécoise des adultes en formation. Il s'agit d'un événement organisé par l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA) et consacré à la reconnaissance, à la valorisation de même qu'à la promotion de l'éducation et de la formation des adultes, tant auprès des entreprises assujetties qu'auprès du grand public.
- Une seconde subvention de 500 000 \$ a été octroyée pour contribuer au financement de la campagne nationale de promotion de la formation professionnelle et technique *Tu as tout pour réussir* qui avait lieu pour une deuxième année de suite. Cette campagne publicitaire ciblait 134 métiers et professions offrant de bonnes perspectives d'emploi.
- Enfin, une subvention de 144 000 \$ a été versée pour l'élaboration d'une norme professionnelle relative au compagnonnage, des outils afférents d'évaluation et de reconnaissance des compétences ainsi que de la stratégie de mise en œuvre appropriée dans le cadre du Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT). L'élaboration de cette norme a été soutenue directement par la Commission, car elle déborde le cadre d'activités de chacun des comités sectoriels.

En outre, de façon à préciser dans quelles conditions peut se faire le recours à l'**apprentissage virtuel** utilisant des technologies de l'information et des communications (TIC) dans le cadre du Fonds, la Commission lançait en juin 2004, à titre expérimental, un appel de projets auprès des comités sectoriels de main-d'œuvre ainsi qu'auprès d'associations d'employeurs et d'employés.

En effet, l'apprentissage en mode virtuel est en pleine effervescence en Amérique du Nord et en Europe. L'évolution d'Internet a créé des opportunités nouvelles en matière de formation, rendant possibles de nouvelles formes d'apprentissage dans les entreprises. Celles-ci peuvent donc maintenant envisager de mettre en interrelation des activités d'apprentissage distantes prises en charge par des acteurs également éloignés.

Chaque projet pilote avait pour objectif d'expérimenter avec des travailleurs et des travailleuses en entreprise de nouvelles approches pédagogiques qui font appel aux technologies de l'information pour favoriser le développement de compétences. L'expérimentation visait également à mieux comprendre et à enrichir la connaissance des différentes variables susceptibles d'affecter l'apprentissage en mode virtuel.

Au terme de cet appel, 27 projets sont parvenus au Fonds national de formation de la main-d'œuvre. De ce nombre, neuf projets ont été retenus pour couvrir l'éventail le plus large possible de situations et ont bénéficié d'une aide financière pour leur mise en œuvre (voir la liste à la page 43 en annexe).

### **Les activités de promotion et de publicité**

Afin de guider les entreprises assujetties dans leurs démarches pour obtenir une subvention, Emploi-Québec a tenu à jour sur son site Web l'ensemble des renseignements portant sur la « loi du 1 % en formation », sur le Fonds national de formation de la main-d'œuvre ainsi que sur les différents programmes de subvention du Fonds.

De plus, deux bulletins d'information ont été envoyés aux employeurs, de même qu'aux partenaires, et Emploi-Québec a poursuivi la promotion de ses services aux entreprises à l'aide d'une nouvelle pochette intitulée *Emploi-Québec, un partenaire de choix*. Cette dernière contient, entre autres, une fiche d'information sur la Loi et le Fonds.

Comme chaque année, Emploi-Québec a aussi participé à des salons qui s'adressent aux entreprises et qui sont en lien avec l'emploi et la formation.

À cela s'ajoute l'effort des directions régionales d'Emploi-Québec et des centres locaux d'emploi (CLE) pour joindre les entreprises de leur territoire respectif par la tenue de sessions d'information ainsi que par la participation à des déjeuners-conférences ou à des salons.

## Les revenus et dépenses

Les revenus du Fonds national de formation de la main-d'œuvre proviennent des cotisations des employeurs remises par le ministère du Revenu du Québec, de droits et de frais<sup>11</sup> ainsi que d'intérêts.

Les dépenses sont essentiellement liées aux subventions, à des frais de gestion, à des frais de promotion et de publicité, de même qu'à des frais de perception des cotisations des employeurs.

L'exercice terminé le 31 mars 2005 fait état d'un excédent en début d'exercice de 87,2 M\$, alors que le solde à la fin de l'exercice est de l'ordre de 88,9 M\$. Les revenus représentent 26,7 M\$ et les dépenses totalisent 25,0 M\$, générant un surplus d'exploitation de 1,7 M\$, alors que l'an dernier on observait un surplus de 18,2 M\$.

## Les effectifs autorisés

Pour l'exercice 2004-2005, les effectifs autorisés pour l'administration de la Loi et du Fonds étaient de 63 équivalents temps complet<sup>12</sup>, dont 38 étaient affectés à la Direction du Fonds national de formation de la main-d'œuvre, 5 à d'autres unités centrales et 20 répartis dans les directions régionales.

## Les frais d'administration de la Loi et du Fonds

Comme chaque année, les états financiers vérifiés<sup>13</sup> sont annexés au présent rapport, rendant compte de la situation financière du Fonds national de formation de la main-d'œuvre et présentant les revenus et les dépenses liés à la gestion du Fonds et à l'application de la Loi.

Pour l'année 2004-2005, les états financiers du Fonds montrent des dépenses totales de 4,7 M\$ pour les frais d'administration de la Loi et du Fonds. Les frais d'administration comprennent les frais de gestion, les frais de perception des cotisations, la promotion et la publicité, et l'amortissement des immobilisations.

Environ 80 % des dépenses totales concernent la rémunération du personnel. De plus, les frais de perception des cotisations sont versés au ministère du Revenu du Québec, ce ministère ayant, en effet, la responsabilité de gérer la déclaration annuelle de chaque employeur assujéti à la Loi et, le cas échéant, de percevoir les sommes non investies en formation et de les verser au Fonds.

Dans l'ensemble, les dépenses associées à la gestion de la Loi et du Fonds sont imputées à trois grandes catégories d'activités :

1. La première catégorie regroupe des activités de mise en œuvre de la Loi et de soutien à la Commission des partenaires du marché du travail.
2. La seconde catégorie comprend les activités opérationnelles de traitement, d'analyse, de gestion et de suivi des projets déposés au Fonds qui sont réalisées par la Direction du Fonds national de formation de la main-d'œuvre (DFNFMO).
3. La troisième catégorie comprend les services de soutien aux opérations du Fonds menés au sein de la DFNFMO ainsi que d'autres unités administratives d'Emploi-Québec et du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

<sup>11</sup> Il s'agit des frais exigibles liés à la certification d'activités admissibles et à l'agrément de formateurs et de plans de formation des organismes collecteurs.

<sup>12</sup> L'équivalent temps complet (ETC) est une unité de mesure qui représente le travail d'une personne à temps complet pendant une année.

<sup>13</sup> Les états financiers vérifiés sont présentés aux pages 18 et suivantes.



## **Le suivi des recommandations du Vérificateur général du Québec**

Les représentants du Vérificateur général du Québec ont procédé au suivi de la vérification de l'optimisation des ressources effectuée en 1999-2000. Les résultats de ces travaux, qui ont pris fin en août 2003, ont été rendus publics par le Vérificateur général du Québec dans le tome II de son rapport de 2002-2003. Il s'est montré satisfait des progrès réalisés dans 80 % des cas, soit 33 des 41 recommandations. Pour les 8 recommandations restantes, le Vérificateur général a jugé que les travaux amorcés n'étaient pas suffisamment avancés.

À cet égard, la Commission des partenaires du marché du travail et la Direction du Fonds national de formation de la main-d'œuvre ont poursuivi en 2004-2005 leurs efforts visant à appliquer l'ensemble des recommandations.

## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>RAPPORT DE LA DIRECTION</b>	<b>19</b>
--------------------------------	-----------

<b>RAPPORT DU VÉRIFICATEUR</b>	<b>20</b>
--------------------------------	-----------

### **ÉTATS FINANCIERS**

Résultats et surplus accumulé	21
Bilan	22
Notes complémentaires	23

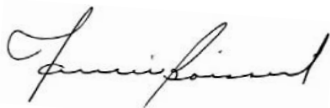
## Rapport de la direction

Les états financiers du Fonds national de formation de la main-d'œuvre ont été dressés par la direction du Fonds qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du Fonds reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent, et elle a approuvé les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers du Fonds, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport présente la nature et l'étendue de cette vérification de même que son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer la direction du Fonds pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.



**Maurice Boisvert**  
Sous-ministre associé Emploi-Québec  
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale



**François Turenne**  
Sous-ministre  
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Québec, le 6 juillet 2005

## Rapport du vérificateur

### À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan du Fonds national de formation de la main-d'œuvre au 31 mars 2005 et l'état des résultats et surplus accumulé de l'année financière terminée à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2005, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'année financière terminée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'année financière précédente.

Le vérificateur général du Québec,



**Renaud Lachance, CA**

Québec, le 6 juillet 2005

**Fonds national de formation de la main-d'œuvre**  
**Résultats et surplus accumulé**  
**de l'année financière terminée le 31 mars 2005 (en milliers de dollars)**

	<b>2005</b>	<b>2004</b>
<b>REVENUS</b>		
Cotisations des employeurs (note 3)	24 686	48 852
Intérêts	1 176	1 228
Droits et frais	817	789
	<u>26 679</u>	<u>50 869</u>
<b>DÉPENSES</b>		
Subventions aux employeurs	20 302	26 726
Frais de gestion (note 4)	3 956	5 235
Frais de perception des cotisations	734	721
Promotion et publicité	4	11
Amortissement des immobilisations corporelles	1	6
	<u>24 997</u>	<u>32 699</u>
<b>SURPLUS ANNUEL</b>	1 682	18 170
<b>SURPLUS ACCUMULÉ AU DÉBUT</b>	87 165	68 995
<b>SURPLUS ACCUMULÉ À LA FIN</b>	<u>88 847</u>	<u>87 165</u>

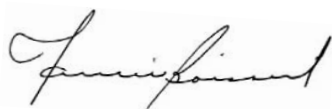
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fonds national de formation de la main-d'œuvre**  
**Bilan**  
**au 31 mars 2005 (en milliers de dollars)**

	<b>2005</b>	<b>2004</b>
<b>ACTIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Avance au Fonds consolidé du revenu (note 5)	73 223	57 492
Cotisations des employeurs à recevoir	17 159	33 348
Débiteurs (note 6)	733	263
	91 115	91 103
<b>Immobilisations corporelles</b> (note 7)	1	2
	91 116	91 105
<b>PASSIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Créditeurs et frais courus	2 269	3 940
<b>SURPLUS ACCUMULÉ</b>	88 847	87 165
	91 116	91 105

**ENGAGEMENTS** (note 8)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**Maurice Boisvert**  
Sous-ministre associé Emploi-Québec  
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale



**François Turenne**  
Sous-ministre  
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

## Fonds national de formation de la main-d'œuvre

### Notes complémentaires

31 mars 2005 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

#### 1. CONSTITUTION ET OBJET

Le Fonds national de formation de la main-d'œuvre constitué par la *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre* (L.R.Q., c. D-7.1) a pour objet de promouvoir et de soutenir des actions et des initiatives de formation de la main-d'œuvre. La ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale est chargée de l'administration du Fonds.

En vertu des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, le Fonds n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

#### 2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers du Fonds ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations. L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté car il n'apporterait aucun renseignement supplémentaire utile pour la compréhension des mouvements de trésorerie durant l'année financière.

##### ■ Cotisations des employeurs

En vertu des dispositions de sa loi constitutive, les employeurs sont tenus de verser au Fonds une cotisation correspondant à la différence entre un montant de participation minimale et les dépenses de formation admissibles pour l'année civile. Les cotisations des employeurs sont perçues par le ministre du Revenu pour le bénéfice du Fonds. Ces cotisations sont comptabilisées en fonction du montant déclaré par les employeurs pour la dernière année civile. Celles-ci demeurent sujettes à vérification et rectification. Ces rectifications sont, le cas échéant, portées aux revenus de cotisations des employeurs dans l'année financière où elles sont connues.

##### ■ Subventions aux employeurs

Les subventions relatives au Plan d'affectation des ressources du Fonds national de formation de la main-d'œuvre sont comptabilisées lorsqu'elles sont autorisées par le Fonds et que les employeurs ont rencontré les conditions d'admissibilité prévues aux protocoles, s'il en est. Si des subventions ont été versées en trop, le recouvrement de celles-ci est porté en diminution de la dépense au cours de l'exercice où elles sont recouvrées ou à recevoir.

##### ■ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode linéaire sur une période de :

Équipement informatique : 3 ans

### 3. COTISATIONS DES EMPLOYEURS\*

	2005	2004
Montant déclaré pour l'année	16 812	33 373
Montant afférent à des années antérieures	7 874	15 479
	24 686	48 852

\*Le seuil d'assujettissement des entreprises admissibles, lequel était de 250 000 \$, a été augmenté à 1 M\$ depuis décembre 2003

### 4. FRAIS DE GESTION

Comme le prévoit la *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre*, la Commission des partenaires du marché du travail a limité les sommes pouvant être prises sur le Fonds pour la rémunération et les dépenses afférentes aux avantages sociaux et autres conditions de travail des employés affectés à l'application des chapitres II et III de la loi. Ces sommes correspondent aux traitements et avantages sociaux de l'équivalent de 58 personnes à temps complet pour l'année financière terminée le 31 mars 2005 (75 en 2004). Ces personnes doivent voir à l'information, la promotion et l'application de la loi et de ses règlements ainsi qu'à l'administration du Fonds.

Les frais de gestion reçus à titre gratuit du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ne sont pas présentés aux états financiers du Fonds.

### 5. AVANCE AU FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU

L'avance porte intérêt au taux préférentiel bancaire réduit de 2,5 % et ne comporte aucune modalité de remboursement.

### 6. DÉBITEURS

	2005	2004
Intérêts à recevoir – Fonds consolidé du revenu	330	260
Subventions aux employeurs versées en trop	321	2
Autres	82	1
	733	263

### 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2005			2004
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Équipement informatique	24	23	1	2

### 8. ENGAGEMENTS

Le Fonds s'est engagé à supporter financièrement des projets visant à promouvoir et à soutenir des actions et des initiatives de formation de la main-d'œuvre. Le solde des engagements au 31 mars 2005 s'établit à 14 126 718 \$ (15 359 197 \$ au 31 mars 2004).



## 9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées directement aux états financiers.

## 10. INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers inscrits au bilan (actifs et passifs à court terme) est équivalente à leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

## 11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2004 ont été reclassés afin de les rendre uniformes à la présentation adoptée en 2005.

## Liste des bénéficiaires de subvention et montants attribués dans le cadre des programmes du Fonds national de formation de la main-d'œuvre 2004-2005

### Programmes de subvention

#### ■ Formation de la main-d'œuvre en emploi – Intervention individuelle

Bénéficiaires	Montants accordés (\$)
111295 Canada inc. (Jemdye)	25 600
116804 Canada inc. (Les entreprises Acmé)	36 437
134736 Canada inc. (Riôtel Matane)	20 749
144942 Canada inc. (Distribution Vidéo Kaytel)	21 188
151597 Canada inc. (Teltech Service)	34 676
161550 Canada inc. (Cuisines Laurier)	10 107
162404 Canada inc. (Tyr sport)	19 800
163965 Canada inc.	14 600
163972 Canada inc. (Teenflo)	20 300
176850 Canada inc. (Le nouveau J.D. Dodge Chrysler Jeep)	18 807
2164-1204 Québec inc.	24 000
2168-4907 Québec inc.	7 000
2332-5533 Québec inc. (Le Coq rôti)	20 993
2437-9844 Québec inc. (Mobilier 2000)	26 521
2530-1607 Québec inc.	112 535
2533-7205 Québec inc. (Côte Saint-Luc B.B.Q.)	16 900
2547-0857 Québec inc. (Infotech)	12 657
2625-2106 Québec inc. (Subaru Sainte-Agathe enr.)	41 239
2626-5561 Québec inc. (Transport Rockman inc.)	14 000
2642-6429 Québec inc. (Garage Réjean Roy enr.)	10 646
2846-3065 Québec inc.	23 040
2850-5352 Québec inc. (Restaurant Le Bordelais enr.)	35 236
2854-2348 Québec inc. (Restaurant Chez Gérard patates frites)	2 105
2858-9448 Québec inc. (Le groupe CAF)	2 560
2862735 Canada inc. (Axion sonorisation, éclairage et audiovisuel)	25 211
2901579 Canada inc.	17 900
2946-1670 Québec inc. (Pièces d'auto S.M.)	26 305
2952-0699 Québec inc. (Alumilex)	11 000
2952-8353 Québec inc. (Chabot, Pomerleau & Associés)	45 716
2973-4423 Québec inc. (Garage M. Jodoin)	35 277
3011933 Canada inc. (Les industries Nigan)	9 054
3094-2353 Québec inc. (Motopro enr.)	13 427
3098-6145 Québec inc. (Complexe Jacques-Gagnon et Hôtel Universel enr.)	14 731
3099-6680 Québec inc. (Bar Le Sportif)	12 437
3245802 Canada inc. (Performe Hyundai)	13 500
3289419 Canada inc.	17 000

Bénéficiaires	Montants accordés (\$)
3330621 Canada inc. (EconoPost)	13 787
3371611 Canada inc. (PensEra inc. et Pensera Knowledge Technologies)	14 000
3385175 Canada inc.	16 000
3523454 Canada inc. (Plante Snack)	19 200
3638189 Canada inc. (Ville-Marie Kia)	34 829
3735125 Canada inc. (Plansoft)	22 943
3805191 Canada inc. (Club de tennis Île-des-Sœurs)	16 000
3822877 Canada inc. (Kia Gatineau)	32 985
3824845 Canada inc. (Bod & Christensen)	730
3849520 Canada inc.	16 060
4032713 Canada inc. (Hôtel Travelodge)	19 500
80578 Canada Itée	10 100
9002-6683 Québec inc. (Pourvoirie du lac Blanc)	19 177
9020-2516 Québec inc.	125 919
9022-0377 Québec inc. (Évasion sport D.R.)	13 462
9027-0661 Québec inc. (Rona L'entrepôt Anjou)	4 757
9033-3196 Québec inc. (Rona L'entrepôt Sherbrooke)	135 806
9033-6744 Québec inc. (Casey's grilladerie resto-bar)	27 119
9055-7620 Québec inc. (Pneus Argenteuil commercial)	10 312
9059-7782 Québec inc.	16 200
9060-1766 Québec inc. (Lou-Tec)	21 088
9063-0310 Québec inc. (Confection Niclaud inc.)	15 000
9064-0780 Québec inc.	2 368
9066-7353 Québec inc. (Omnifab)	19 800
9071-0575 Québec inc. (Garage Ghislain Leclerc)	22 341
9071-2670 Québec inc. (Hydrauliques R.N.P. inc.)	17 000
9074-6751 Québec inc. (Les aliments Kim Phat)	14 000
9075-2437 Québec inc. (Jointage et mouleurs Cory inc.)	17 151
9084-8680 Québec inc. (Gestion plastique management S.L.)	15 800
9089-6093 Québec inc. (East Side Mario's)	30 305
9091-4474 Québec inc. (La Piazzetta)	18 449
9093-0116 Québec inc. (Titanium Collection)	15 000
9108-4160 Québec inc.	40 150
9110-3705 Québec inc.	24 000
9111-0965 Québec inc. (East Side Mario's)	26 882
9114-4659 Québec inc.	19 000
Accessoires électroniques Bomar inc.	14 000
Ad Hoc recherche inc.	7 134
Addendum Recrutement et Formation inc.	11 578
Admintech inc.	14 000
Agence de personnel de manutention du Québec (A.P.M.Q.) inc.	29 047

Bénéficiaires	Montants accordés (\$)
Alimentation Robert Blackburn inc.	17 748
Alphonse Lepage inc.	53 981
Alter Go	3 249
Aluminium C.C. inc.	48 558
Ameublement Buromax inc.	21 800
Ameublements Artelite inc.	26 800
Amnistie internationale, section canadienne francophone	12 695
Analystik inc.	12 000
André Hallé & Fils ltée	29 362
André Primeau Vélo inc.	16 892
Aquadis international inc.	30 000
Arbro-Fer inc.	73 750
Arcand et Associés, consultants en ressources humaines inc.	11 000
Arcofab 2000 inc.	17 000
Armoires de cuisine Milmonde inc.	3 431
ASCII Agence de service et courtage informatique inc.	20 000
Atelier de soudure Gilles Roy inc.	13 110
Atelier Habitation Montréal inc.	15 751
Atelier Poly-Teck inc.	30 000
Atelier Treebone inc.	14 000
Ateliers d'éducation populaire du Plateau	4 688
Auberge de l'Étoile inc.	47 469
Auto Métivier inc.	21 772
Auto Quirion & Drouin inc.	57 431
Autobus Terremont ltée	3 959
Auto-Cam Baie-Comeau inc.	14 000
Automobiles Barraute limitée	24 000
Automobiles Jean & Claude inc.	13 500
Automobiles M. Blais inc.	21 373
Autoroule inc.	17 000
Avance Pharma inc.	20 610
Bagatelle international inc.	14 700
BBC4 Créativité inc.	13 500
Beckwith Bemis inc.	10 100
Bermex international inc.	29 981
Best Western Aéroport de Montréal	14 000
Béton Deux-Montagnes inc.	53 537
Bijouterie Cathy inc.	16 800
Bijouterie Marise inc.	19 000
Bijouterie Varak inc.	13 500
Blend Canada inc.	15 700

Bénéficiaires	Montants accordés (\$)
BMD Gestion informatisée inc.	21 080
Boisvert Chevrolet, Géo, Oldsmobile, Cadillac Itée	43 218
Bonneau et Morin inc.	47 433
Boutique de vêtements Chez Jano Itée	11 300
Brunet & Brunet inc.	39 087
Buromax inc.	33 605
C.S.G. Broderie et soie internationale inc.	20 300
Camion-remorque Révan inc.	17 000
Capella technologies, coopérative de travail	15 850
CAPEQ inc.	24 000
Caravanes 55 inc.	15 040
Caron, Beaudoin & Associés, experts-conseils inc.	17 000
Carrefour du camion Lac Saint-Jean inc.	219 000
Carrefour industriel L.D.G. inc.	37 273
Cartonek inc.	30 000
Centrale de surveillance C.S.Q. 3000 inc.	18 200
Centre de bénévolat Manicouagan inc.	7 024
Centre de couture Princeville inc.	46 938
Centre de golf de Lanaudière inc.	18 778
Centre de la petite enfance de Tash	28 387
Centre de la petite enfance Kan Tsipor	8 860
Centre de pneus et de mécanique Jean Hallé inc.	27 478
Centre de quilles Anjou sur le Lac inc.	16 900
Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)	1 500
Centre de rénovation Mercier & Frères inc.	17 000
Centre des technologies du gaz naturel (Québec) inc.	18 148
Centre d'information Artex	1 120
Centre d'ordinateurs S.T.O. inc.	5 090
Centre du camion Denis inc.	11 755
Centre du camion Mabo	74 459
Centre du silencieux M.G. inc.	46 156
Centre métropolitain de courtage, d'assurances et de finances Jaro Itée	20 000
Cercueils Magog (1994) inc.	51 540
Certex inc. – Centre de récupération et de recyclage du textile inc.	48 032
Cétal	25 000
Chaber Mode inc.	31 873
Charcuterie Noël inc.	11 477
Château d'Argent inc.	21 500
Chemotec (PM) inc.	33 553
Chez Cora déjeuners Chicoutimi	14 000
Clinique de physiothérapie Sylvain Trudel inc.	4 600

Bénéficiaires	Montants accordés (\$)
Club de golf Val-Morin ltée	26 766
Colimaçon international inc.	32 428
Collections Republic Blues inc.	14 600
Complexe hôtelier Saint-Jovite – Mont-Tremblant inc.	17 000
Confection Josée-Tee inc.	33 747
Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH)	1 584
Congrégation Beth Tikvah	11 700
Congrégation Tifereth Beth David Jerusalem	22 600
Conseillers en éditique Synesis inc.	11 500
Constant Amérique inc.	17 000
Construction et rénovation M. Dubeau inc.	20 143
Construction Gely inc.	30 000
Constructions Larco inc.	5 895
Coop. de solidarité de services à domicile du Royaume	44 792
Coopérative de l'Université Laval	18 698
Coopérative de services à domicile de l'Estrie	25 356
Coopérative forestière de Petit-Paris	22 000
Copies Goliath inc.	53 464
Corporation de technologie Farabi	15 700
Corporation des concessionnaires d'automobiles de l'Est du Québec	87 423
Corporation Tradelabs	12 000
Corporation Xprima.com	7 820
Côte-Saint-Luc Barbecue (1983) inc.	13 400
Cott corporation	21 000
Coup de main à domicile de Rimouski	17 400
CP Tech	10 212
CPE L'Hôtel des petits	161
Créations Malo inc.	11 400
Croissance-Travail	1 400
Crystal Water Investments Company	21 300
Cyrille Taillon, assurances ltée	50 000
Défi-SM	20 000
Denise Cornellier Traiteur inc.	5 205
Design Énergie Logique (DEL) inc.	11 300
Des-Monts Chevrolet Oldsmobile Cadillac ltée	17 000
Devicom inc.	42 331
Dex Bros., cie de vêtements ltée	16 100
DigiDyne inc.	13 285
Dion Moto inc.	14 099
Distributeur P.E. Patenaude ltée	10 450
Distribution 3D inc.	38 748

Bénéficiaires	Montants accordés (\$)
Distribution Automobilité inc.	21 300
Distribution L.N.G. inc.	34 522
Doxasteel inc.	24 000
Drolet Ressorts inc.	20 000
Dromadère Média inc.	17 000
Dubé & Loïselle inc.	15 916
Duke, Noble, Webber inc.	5 385
Duocom Canada inc.	35 000
Du-So pièces d'auto inc.	30 000
Dynapompe inc.	14 000
E.P. Kaufmann & Co. inc.	20 650
École de joaillerie de Montréal (E.J.M.)	14 000
Écono Express 1995 inc.	17 101
Éco-op Café : coopérative de travail en alimentation	17 358
Électro-son Lac Saint-Jean inc.	46 063
Electrum AU/AG inc.	14 000
Emacc inc.	12 000
Emballages Cre-O-Pack International inc.	14 600
Emballages Fancy-Pak Itée	23 000
Embellissement Rivière-du-Loup inc.	10 171
En route Pneus et mécanique D.D.O. inc.	11 824
En route Pneus et mécanique inc.	11 388
Entreprise d'électricité du Centre-Ville inc.	36 800
Entretien et terrassement Dansard inc.	13 399
Environnement E.S.A. inc.	41 771
Équipements V.A.L. Itée	41 859
ÉquiSoft inc.	28 680
Euro. K. inc.	10 900
Excavation Michel Paradis inc.	45 280
Expographiq	8 468
Fabrication Intégral	52 688
Fabtrends International inc.	17 500
FADOQ – Régions de Québec et Chaudière-Appalaches	1 972
Ferlac inc.	35 185
Fluoroseal inc.	12 800
Fondation Jacques-Gagnon	13 022
Formule J.R.E inc.	9 139
Forum virtuel de l'industrie V.I.F. inc.	14 000
Frank Lyman Design inc.	13 300
Frank Ralphs Limited	17 000
Fromagerie Saint-Fidèle inc.	33 650

Bénéficiaires	Montants accordés (\$)
G.C.M. Consultants inc.	24 000
G.T.C.A. Met-All inc.	26 800
Gamma Entertainment inc.	12 150
Garage Fernand Leblanc inc.	45 414
Garage Jean-Denis Brodeur inc.	25 735
Garage Marcel Simard inc.	51 259
Garage Rémy Brochu inc.	32 855
Gestion 447 Charbonneau inc.	13 583
Gestion d'achats RAM inc.	63 322
Gestion de l'Estuaire inc.	16 148
Gestion de projets Altapex inc.	12 000
Gestion Gérard Brousseau inc.	11 387
Gestions Dorothée Minville inc.	19 500
Gestions Lucap inc.	25 000
Gîte Jeunesse inc.	3 324
Grand-Portage Automobiles inc.	12 604
Grand-Portage Volkswagen inc.	7 930
Graphisme Alpha Vision M.L. inc.	24 000
Gravel sports inc.	18 948
Groupe Élite inc.	28 300
Groupe F.B.B.L. inc.	14 150
Groupe Nomis inc.	68 584
Groupe RCM inc.	30 000
Groupe Services Pharmactifs inc.	17 000
Groupe Trifide inc.	37 541
Groupe VR2 inc.	3 554
GTI Canada inc.	10 977
Guru manufacturier de bicyclettes inc.	14 100
Hamel Propane inc.	17 000
Henri Sicotte inc.	7 304
Hichaud inc.	16 000
Hôtel carrefour Saint-Jérôme inc.	14 000
Hôtel Mont-Tremblant inc.	12 000
IC Companys Canada inc.	13 300
Image Créative inc.	22 500
Importations Résistance inc.	31 119
Impressions Artissimo! inc.	27 500
Imprimerie Doublimage inc.	32 183
Industries Allerair inc.	18 240
Industries Trois R. inc.	54 327
Informatique Direct impact inc.	5 739

Bénéficiaires	Montants accordés (\$)
Informatique Médatek inc.	9 250
Innotex inc.	58 690
Innovation Maritime	3 750
Intégration nouveaux médias inc.	26 649
Intimes nouvelle Seamless inc.	1 095
Investissements Canpro ltée	60 748
Isra-Guard Sécurité (IGS) inc.	130 000
J. Schreter inc.	34 126
J.L. Brissette ltée	24 135
Jacques Forget ltée	13 000
Jardins Groupe Design inc.	28 775
JBM Logic inc.	13 000
Jean Leclerc Excavation inc.	30 000
Jeans G.C. (1995) inc.	42 703
Jovaco Solutions inc.	57 568
L. Lacelle & Fils inc.	41 860
L.P. Royer inc.	12 278
La Blouse de Victoriaville inc.	19 658
La compagnie d'accessoires Beltline ltée	21 000
La coopérative forestière de la Petite Nation	25 000
La coopérative funéraire du Saguenay	14 692
La corporation internationale Masonite	37 053
La Différence Rattan & Wicker inc.	15 600
La Filature de l'Isle-Verte (1998) ltée	8 788
La ganterie B.C.L. ltée	10 517
La ganterie Best ltée	33 376
La Magnétothèque	12 202
La Maison d'Ariane	700
La maison du lettrage Gaétan inc.	16 013
La Société vie, intégration, apprentissage pour handicapés VIA inc.	30 000
Laboratoire Cosmepro inc.	24 000
L'académie des jeunes filles Beth Tziril	8 400
Laiterie de La Baie ltée	21 544
Lapointe Système inc.	72 113
Le Berger blanc inc.	24 000
Le centre communautaire Le trait d'union	14 000
Le Centre de la petite enfance de Saint-Lambert	5 169
Le domaine de l'auto P.A.T. ltée	40 953
Le groupe BRT inc.	30 000
Le groupe conseil Integrim inc.	39 615
Le groupe d'imagerie Champion inc.	12 000

Bénéficiaires	Montants accordés (\$)
Le groupe Prosac inc.	15 000
Le groupe Techno Design BM Itée	14 000
Le manoir St-Amand inc.	14 000
Le Massif inc.	50 114
Le Mûrier inc.	2 781
Le vignoble le Cep d'argent inc.	30 537
Léandre Gervais & Associés inc.	86 443
L'École de danse de Québec	2 775
Les abattoirs Zenon Billette inc.	111 980
Les aliments Kim Phat inc.	19 000
Les assurances Fontaine, Lemay & Ass. inc.	14 000
Les bas A.Y.K. inc.	80 892
Les bâtiments BUT Itée	24 000
Les blocs de ciment Mirabel inc.	13 500
Les brasseurs GMT inc.	15 720
Les confections Renate inc.	33 729
Les déménagements Tremblay Express Itée	34 591
Les développements Gérard Brousseau inc.	13 459
Les distributions Yvon Godbout inc.	17 995
Les éclairages PA-CO inc.	24 000
Les emballages Ecco Itée	59 581
Les emballages Novotel inc.	46 688
Les entreprises A.J. Binding inc.	21 000
Les entreprises Distribec inc.	1 050
Les entreprises Gaévan inc.	17 000
Les entreprises James Dawson Itée	16 900
Les entreprises Jean Hallé inc.	13 613
Les entreprises Jean-Guy Breton inc.	28 360
Les entreprises S.B.G. inc.	17 520
Les équipements L.V. inc.	20 688
Les estampages I.S.E. inc.	103 236
Les importations Gunter Rosenthal Itée	24 500
Les importations Midore du Canada inc.	14 900
Les Industries All-Inox inc.	36 479
Les Industries Canzip (2000) inc.	18 000
Les industries de couture Rodrigue inc.	12 027
Les industries Goscobec inc.	54 218
Les industries Rocand inc.	60 601
Les industries Unigear inc.	27 600
Les jardins de Métis inc.	7 508
Les lions du meuble inc.	21 812

Bénéficiaires	Montants accordés (\$)
Les magasins d'escompte Plus Mart inc.	15 500
Les manufacturiers Komet inc.	17 000
Les matériaux Sima inc.	61 912
Les pneus Marchand inc.	24 000
Les pneus Robert Bernard (Saint-Hilaire) Itée	22 700
Les pneus Robert Bernard (Saint-Hyacinthe) Itée	20 000
Les Portes Decko inc.	11 694
Les prêtres de Saint-Sulpice de Montréal	1 694
Les productions Sidéral inc.	11 100
Les produits chimiques Blenders inc.	17 000
Les produits S&G inc.	50 826
Les Refendoirs C.R. Itée	10 175
Les pâtisseries de Sherbrooke inc.	3 799
Les Serres coopératives de Guyenne	8 144
Les services à domicile de la région de Matane	15 206
Les sœurs du Bon-Pasteur de Québec	31 185
Les sommets Pontiac Buick GMC Itée	17 000
Les spécialités Mandrin C.S.I. inc.	20 300
Les systèmes de transport Garfield inc.	19 700
Les systèmes Fonex Data inc.	11 400
Les technologies sensorielles TEG inc.	3 385
Les tissus Geo. Sheard (1994) Itée	64 107
Les tourbières Berger Itée	33 759
Les tricots Ilanco inc.	17 000
Les ventes Domay inc.	16 200
Librex inc.	14 920
L'Institut Kiné-Concept	48 400
Livrabec inc.	24 000
Location A. et C. inc.	24 000
Location Holand (1995) Itée	14 100
Location V.A.L. Itée	78 889
L'Office diocésain de pastorale de Trois-Rivières	29 120
Logiciel Dr. Tax Software inc.	12 800
Lyon Transamerica inc.	26 228
M3K Solutions inc.	20 776
Mad Science Productions inc.	9 200
Maison Courtemanche inc.	30 386
Maison Éthier (Rive-Sud) inc.	18 000
Maison Éthier (Saint-Jean) inc.	22 000
Maison Richelieu Hébergement jeunesse Sainte-Foy inc.	3 568
Manufacture de bas-culottes Lamour inc.	124 328

Bénéficiaires	Montants accordés (\$)
Manufacture de Lambton Itée	59 600
Manufacture de vêtements Empire inc.	67 632
Manufacture Les Tricots Dorés inc.	26 400
Manufacture Technosub inc.	4 142
Marcel Dionne et Fils inc.	23 746
Marina Gagnon et Fils Itée	20 000
Matador Convertisseurs Cie Itée	6 489
Matelas Dauphin inc.	2 518
Matériaux Magog Orford inc.	80 741
Matteau Parent, graphisme et communication inc.	33 780
Mecar Métal inc.	50 000
Média Experts M.H.S. inc.	28 900
Memtronik Innovations inc.	35 595
Métaux commerciaux fédéral & Cie	17 900
Meubles Hale Furniture inc.	14 000
Meubles Paramount Manuf. Cie Itée	22 400
Mirabau-Unicom inc.	22 500
Mobifab Drummond inc.	34 999
Modes Distex inc.	15 000
Modes Randi May inc.	14 700
Monitrol inc.	15 600
Montre International Célébrité inc.	13 000
Motel National / Auberge National	15 000
Moteur électrique Chicoutimi Itée	12 896
Moto sport du cuivre inc.	13 826
Moules industriels (C.H.F.G.) inc.	16 800
Multi X inc.	60 892
Multihexa Saguenay-Lac-Saint-Jean	41 564
Multivet International inc.	40 650
Nadon sport inc.	5 040
Nathalie Lussier inc.	34 297
Navtech inc.	30 901
Nicram Enviro inc.	66 254
O Vertigo Danse inc.	2 125
Oiram communications inc.	4 188
Olympique Mobile inc.	26 408
Omega Recycling Technologies Corp.	18 253
Orangetango Communication-marketing inc.	9 979
Orbi Métal construction inc.	51 554
Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec	25 419
Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix	30 000

Bénéficiaires	Montants accordés (\$)
Oricom Internet inc.	44 432
Outillage de précision Drummond inc.	27 500
Ozomax Itée	14 000
Pavage Rolland Fortier inc.	30 000
Peel République inc.	8 600
Peinture et pièces d'auto D.R. inc.	20 855
Peinture industrielle St-Prime inc.	14 098
Peintures Cyclone inc.	39 070
Peintures de France inc.	41 841
Perspective carrière	8 449
Philippe Simard et Fils Itée	30 763
Pièces d'auto P. & B. Gareau inc.	14 000
Pièces d'autos V.M.R. inc.	32 011
Pizzeria Orford inc.	35 563
Placement Samen inc.	14 000
Pneus & réchapage SP inc.	15 470
Pôle des Rapides	33 594
Poste de camionnage en vrac Région 06 inc.	10 456
Poulets Riverview inc.	29 090
Poutrelles modernes Itée	12 000
Premier Aviation Centre de révision inc.	131 826
Première vision inc.	14 000
Produits chimiques Gilco inc.	12 000
Produits de finition Dover inc.	21 028
Produits juvéniles Elfe	23 000
Pro-gestion Estrie	2 750
Programme d'encadrement clinique et d'hébergement P.E.C.H.	12 100
Promutuel Coaticook-Sherbrooke Société mutuelle d'assurance générale	45 846
Proprio Direct inc.	19 000
Qualité maintenance J.D. inc.	31 898
Qualité Moules 2000 Itée	12 773
Quality Inn Rive-Sud / Quality Inn South Shore	16 600
Quincaillerie Futura inc.	7 205
R. Goulet Moto sports inc.	9 872
R.P.M. Moto plus inc.	12 638
Radio Témiscamingue inc.	12 240
Railtech Itée	27 061
Rayonnage Camrack inc.	14 907
Récupération Frontenac inc.	4 435
Reliure Rive-Sud inc.	24 000
Remorque Leblanc inc.	17 000

Bénéficiaires	Montants accordés (\$)
Ressource de réinsertion « Le Phare »	22 500
Ressources Entreprises inc.	13 175
Restaurant bar Marco's Pub inc.	19 349
Restaurant le Chalet Bar-B-Q inc.	19 000
Restaurant marché Mövenpick	977
Robotel inc.	40 641
Rochon, Legault, CA, S.E.N.C.R.L.	14 000
Ronor International inc.	19 900
S. Setlakwe Itée	22 000
Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap	6 405
Schalmarief inc.	10 900
Sécurité Above inc.	24 780
Ser-Gab Itée	17 000
Service de pneus Auclair inc.	14 000
Service d'entretien domestique du Granit inc.	11 164
Service d'entretien T.Q.M. inc.	36 305
Service d'intervention sur mesure inc.	36 489
Service routier américain inc.	16 500
Services Autogarde D.D. inc.	25 051
Services Comerco inc.	17 217
Services Kam-aide inc.	4 629
SITCA inc.	32 028
Société d'exploitation des ressources de la Métis inc.	47 946
Société immobilière Landmark inc.	5 371
Solmers inc.	18 872
Solutions Consortech inc.	19 230
Sortimage Productions graphiques inc.	14 190
Sous-traitance industrielle Québec (STIQ)	25 049
Sovéa autos Itée	20 512
Sport Priva inc.	18 000
Station-service Clément Fournier inc.	37 139
Station-service J.M. inc.	52 426
Ste-Agathe Diesel inc.	19 032
Style & Papier inc.	16 600
Stylo Bankers (1991) inc.	26 036
Super moto St-Hilaire inc.	14 355
Supermarché Dunant enr.	21 362
Suspension d'autos Sorel inc.	14 000
Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier	43 950
Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie	7 600
Systèmes Cyberfreight inc.	50 812

Bénéficiaires	Montants accordés (\$)
Systèmes de polymère structural (Canada) inc.	37 721
Technologies globales ICP inc.	19 200
Technologies Info-Kit inc.	12 135
Technologies Patt inc.	30 000
Technosoude inc.	62 842
Technosub inc.	20 667
Teraxion	7 680
Topocom Technologie inc.	82 368
Trafic pneus et mécanique inc.	27 980
Trajet jeunesse inc.	2 440
Transformation de bois C.B.V. inc.	14 000
Transformation textile domestique inc.	13 400
Transmissions M.M. inc.	12 000
Transport Couët inc.	38 312
Transport DDF inc.	34 000
Transport Interfax inc.	21 371
Transport NAC inc.	29 313
Transport Pelber (1997) inc.	24 751
Tuba inc.	8 715
Turcotte (1989) inc.	4 147
Ulrich métrologie inc.	36 075
Usinage Carl Boilard inc.	14 383
Usinage et fabrication Olympia inc.	22 602
Usine de teinture Jet ltée	117 185
Valves et accessoires Matheson ltée	14 600
Ventilation C.F. inc.	4 581
Verbom inc.	124 245
Vêtement Impérial inc.	51 931
Vêtements Trium sport inc.	30 000
Viandes Décarie inc.	10 670
Victhom bionique humaine inc.	25 442
Vidéo Déry ltée	20 065
Village Pinoteau inc.	35 626
Ville-Marie Suzuki automobiles inc.	59 094
Villeneuve & Venne, C.A.	6 939
Vircom inc.	18 825
Vision Mariette Dorval inc.	32 877
Vitrierie Uni-verre (1987) inc.	24 000
Weedon automobile (1977) inc.	4 440
XIT Télécom inc.	4 872
<b>Total</b>	<b>14 092 572</b>

## ■ Formation de la main-d'œuvre en emploi – Intervention regroupée

Bénéficiaires	Montants accordés (\$)
9052-2368 Québec inc. (La Cage aux sports)	57 200
A. et S. Lévesque (1993) inc.	58 960
Association des manufacturiers d'équipements de transport et de véhicules spéciaux (AMETVS)	51 240
Association des marchands de véhicules d'occasion du Québec inc.	62 436
Association des recycleurs de pièces d'autos et de camions inc.	120 760
Association québécoise de l'industrie de l'enseigne	47 093
Auberge Cap Martin inc.	64 000
Autobus Bell-Horizon inc.	54 160
Automobile Kamouraska (1992) inc.	37 600
Brasserie Parasol inc.	49 887
Bureau conjoint de Montréal du Syndicat du vêtement textile et autres industries (FTQ-CTC)	177 221
CAMO Éducation / Formation du Haut-Saint-François	77 575
Constructions P.A.R. Tanguay enr.	47 595
Coopérative de solidarité d'aide domestique de Shawinigan	143 128
Corporation des entrepreneurs généraux du Québec	251 742
Dominique Turcotte inc.	63 583
FormaPlus	326 464
Freins Absco ltée	106 000
Gestion PEG inc.	60 000
Groupement forestier de l'Est du lac Témiscouata inc.	48 000
GUEPE, Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement	60 000
Interbois inc.	86 712
La corporation des concessionnaires automobiles de la régionale de Québec	43 000
Les boisés La fleur inc.	99 800
Les restaurants Prime du Canada inc.	265 575
Mutuelle de prévention des CPE	66 150
Promotion Saguenay inc.	438 188
Regroupement des centres de la petite enfance de Laval	7 560
Regroupement pour la formation en audiovisuel du Québec	120 841
Réseau des services à la petite enfance de l'Est du Québec	5 038
Restaurants La Popessa inc.	48 895
Supermétal structures inc.	182 730
Union des employés et employées de service Section locale 800 (UES-800)	228 953
<b>Total</b>	<b>3 558 086</b>

■ Formation de la main-d'œuvre en emploi – Intervention régionale

Bénéficiaires	Montants accordés (\$)
9060-1162 Québec inc.	1 440
Alfred Cloutier limitée	30 082
André Péliissier inc.	320
Arneg Canada inc.	62 818
Base de Plein-Air du Lac Phoénégamook	12 456
Biogénie S.R.D.C. inc.	3 780
Bois ouvrés Waterville inc.	5 210
Centre d'hébergement de Nicolet	219
Coopérative agricole régionale Parisville (CAR Parisville)	720
Cyzotrim enr.	36 120
Fromagerie l'Ancêtre inc.	330
Gestion Guertin Vaillancourt S.E.N.C.	1 115
Groupe Tremca inc.	30 427
Hydrexcel inc.	3 360
Hydro technologies (Canada) inc.	6 098
Idéal Cargo inc.	5 578
Industries Manufacturières Mégantic inc.	22 713
Institut national d'optique INO	18 900
Jean-Paul Deshaies inc.	254
Laser AMP inc.	21 597
L'atelier la Flèche de fer inc.	89 965
Les constructions GART inc.	240
Les entreprises H.M. Métal inc.	640
Les entreprises Pâtes et Croûtes L.B. inc.	32 000
Les industries Raymond Payer ltée	204
Les jardins Paul Cousineau & Fils inc. (2 demandes)	10 575
Les plastiques renforcés Tricoire inc.	11 801
Les produits Thermo-concepts inc. (2 demandes)	100 603
Marché Beaumier inc.	408
Marché Port-Royal inc.	363
Maxi-Concept J.L.P. inc.	720
Meubles Canadel inc.	36 702
Mobilier de bureau Logiflex inc.	437
Mondor ltée	8 309
Nitek Laser inc.	186
Opti-Conseil inc.	414
Papiers C.C.T. inc.	1 407
Recyclage d'aluminium Québec inc.	2 121
Remise C.M. inc.	2 428

Bénéficiaires	Montants accordés (\$)
Remorque Leblanc inc.	3 977
Solag inc.	1 765
Usinatech inc (2 demandes)	3 000
Usine Rotec inc.	611
Val Métal inc.	1 516
Villa Domaine St-Grégoire S.E.N.C.	417
Contrats de services réalisés sur une base régionale (83 demandes):	2 357 162
<b>Total</b>	<b>2 931 508</b>

### ■ Promotion

Bénéficiaires	Montants accordés (\$)
Conseil du patronat du Québec inc.	150 703
<b>Total</b>	<b>150 703</b>

### ■ Intervention sectorielle

Bénéficiaires	Montants accordés (\$)
Camo-route inc.	588 500
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement	141 780
Comité sectoriel de la main-d'œuvre de l'industrie électrique et électronique	83 000
Comité sectoriel de la main-d'œuvre des services de soins personnels du Québec	171 454
Comité sectoriel de main-d'œuvre de la chimie, de la pétrochimie et du raffinage du Québec	391 085
Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole	109 317
Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec	25 000
Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de détail	169 150
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec	255 000
Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes	36 740
Comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier	80 397
Conseil québécois des ressources humaines en culture	144 678
Conseil québécois des ressources humaines en tourisme	396 203
Institut québécois des ressources humaines en horticulture	271 160
Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries pharmaceutiques et biotechnologiques (Pharmabio développement)	108 531
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des plastiques et des composites (Plasticompétences inc.)	283 400
<b>Total</b>	<b>3 255 395</b>

### ■ Recherche appliquée

Bénéficiaires	Montants accordés (\$)
INRS Urbanisation, Culture et Société	91 055
Université de Montréal	197 000
Université de Montréal Faculté des arts et des sciences – École de relations industrielles	225 220
Université du Québec en Outaouais	133 480
<b>Total</b>	<b>646 755</b>

### ■ Initiatives de la Commission des partenaires du marché du travail

Bénéficiaires	Montants accordés (\$)
AGD Formation inc.	144 000
BCP Itée	500 000
Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA)	200 000
<b>Total</b>	<b>844 000</b>

### ■ Projets pilotes en apprentissage virtuel utilisant des technologies de l'information et des communications (*e-learning*)

Bénéficiaires	Montants accordés (\$)
Association des maisons de commerce extérieur du Québec (AMCEQ)	140 000
Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes handicapées	249 601
Comité sectoriel de la main-d'œuvre dans la fabrication métallique industrielle (CSMOFMI)	248 260
Comité sectoriel de la main-d'œuvre de l'industrie électrique et électronique	246 560
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire du Québec	169 830
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des services automobiles	187 150
Comité sectoriel de main-d'œuvre en technologies de l'information et des communications	182 248
Comité sectoriel de main-d'œuvre en transformation alimentaire	138 423
Conseil québécois du commerce de détail	265 839
<b>Total</b>	<b>1 827 911</b>

**Liste des 26 secteurs d'activité économique représentés par  
un comité sectoriel de main-d'œuvre reconnu par la Commission  
des partenaires du marché du travail**

AÉROSPATIALE  
AMÉNAGEMENT FORESTIER  
BOIS DE SCIAGE  
CAOUTCHOUC  
CHIMIE, PÉTROCHIMIE ET RAFFINAGE  
COMMERCE DE DÉTAIL  
COMMERCE DE L'ALIMENTATION  
COMMUNICATIONS GRAPHIQUES  
CULTURE  
ÉCONOMIE SOCIALE ET ACTION COMMUNAUTAIRE  
ENVIRONNEMENT  
FABRICATION MÉTALLIQUE INDUSTRIELLE  
INDUSTRIE ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE  
INDUSTRIE TEXTILE  
PÊCHES MARITIMES  
PLASTURGIE  
PORTES ET FENÊTRES, MEUBLES ET ARMOIRES DE CUISINE  
PRODUCTION AGRICOLE  
PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET BIOTECHNOLOGIQUES  
SERVICES AUTOMOBILES  
SIDÉRURGIE  
SOINS PERSONNELS  
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION  
TOURISME  
TRANSFORMATION ALIMENTAIRE  
TRANSPORT ROUTIER

Page blanche disponible

Page blanche disponible

Page blanche disponible

Page blanche disponible